



***Déclaration liminaire CFDT
au Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail
central des DDI du 22 janvier 2021***

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

La situation sanitaire n'étant pas revenue à la normale pour ce début d'année 2021, la situation particulière s'appliquant aux conditions de travail des agents en poste au sein des DDI restent inchangées. Ces derniers doivent continuer à faire preuve d'adaptabilité, de réactivité et de beaucoup de résilience, pour mener à bien les différentes missions prioritaires, nécessaires, indispensables à la bonne marche du service public, durant la pandémie que traverse notre pays.

Toutefois, l'organisation du travail en distanciel prévalant depuis 10 mois, montre que les agents sont globalement lassés de leur isolement et éprouvent le besoin de retourner dans leurs locaux pour recréer du lien social et éviter l'accroissement des risques psychosociaux. Ce lien est une nécessité pour chacun d'entre nous, afin de ne pas devenir des robots, et à contrario, ceux qui souhaiteraient être plus en télétravail sont empêchés par une hiérarchie, qui a du mal à s'adapter à cette nouvelle façon de travailler et à la reconnaissance de la présence de l'agent à distance. Pour ces agents, le lien social peut et doit être maintenu grâce à des formations et des outils adaptés. La généralisation du couvre-feu à 18h00 accroît encore les contraintes sur les agents et des souplesses dans l'organisation du temps de travail doivent être rendues possibles.

Le suivi de la situation est assuré par l'enquête pilotée par la DMAT à destination des DDI. Malheureusement, nous ne pouvons que constater la baisse du nombre de structures répondant. Cela est-il dû à un essoufflement des structures, à la mise en place des SGCD, où à

tout autre facteur ?

Le baromètre social qui sera présenté en séance est source d'interrogations. Différents points soulignent une situation de mal-être pour l'ensemble des agents en DDI, qu'ils soient enquêteurs, personnels administratifs ou encadrants.

Même si l'année 2020 a été éprouvante pour tout le monde, certaines interrogations soulevées par ce baromètre social doivent trouver une réponse rapide. Que les $\frac{3}{4}$ des agents en DDI n'aient pas confiance dans l'avenir de leurs missions est - pour la CFDT - un signal d'alarme ne pouvant être ignoré.

Enfin, la CFDT souhaite que les groupes de travail déjà initiés lors de la précédente feuille de route sociale du CHSCT des DDI soient tous reconduits - y compris celui sur l'action sociale qui semble avoir disparu entre la précédente et l'actuelle feuille de route -, sans avoir été sérieusement traité en 2020. Un bilan de l'exécution de la feuille de route précédente pourrait être systématiquement présenté à l'occasion de la présentation de la nouvelle ?

Plutôt que de vouloir se précipiter sur certains sujets très spécifiques au motif de leur mise en lumière médiatique, tâchons de mettre en place, pour l'année 2021, un nouveau groupe de travail pouvant répondre à des attentes concrètes concernant l'ensemble des agents. La CFDT souhaite que les DDI n'attendent pas que les préfectures atteignent le même niveau d'avancement sur le sujet du télétravail pour continuer à travailler sur le sujet.

En vous remerciant de votre attention

Les représentants CFDT au CHSCT des DDI